EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 décembre 2007**

AUJOURD'HUI **vingt décembre deux mille sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Yves CARROY, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Mireille LACOMBE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Christine PERRET, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Yves FAFOURNOUX, Claudine LAFAYE, Chantal MERCIER-COURTY, Franck ROLLE**
Excusé(e)s :	**Nicole DUMAS, Michel FANGET, Patricia GUILHOT**
Absent(e)s :	**Fatiha AMARA, Paule OUDOT, Gilles-Jean PORTEJOIE**
Secrétaire :	**Paula RIBEIRO**

Mmes AUCOUTURIER, CHENNOUF-TERRASSE et REMBERT sont entrées en séance à la question n° 2.

MISE EN VALEUR DES ABORDS DU MARCHE SAINT PIERRE LANCEMENT D'UNE CONSULTATION

Rapporteur : Monsieur Dominique ADENOT

Dans la perspective de l'installation dans l'immeuble « Gaillard » d'une nouvelle activité commerciale appelée à jouer un rôle de « locomotive », et de la rénovation des façades du marché Saint-Pierre, il est nécessaire de redonner une image plus attrayante des accès à ce vaste secteur commercial, depuis les trames viaires importantes situées à proximité.

C'est pourquoi, la Municipalité se propose d'engager une réflexion permettant d'aboutir à un programme destiné à mettre en valeur les entrées du secteur Saint-Pierre depuis la place Gaillard et la rue André Moinier.

Le traitement de ces dernières en adéquation avec le projet commercial susceptible d'intégrer l'immeuble Gaillard, serait de nature à renforcer l'attractivité commerciale de cette zone.

Pour permettre d'atteindre ces objectifs, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire à lancer les procédures nécessaires pour élaborer le programme de cette opération de mise en valeur urbaine, préalable à la recherche des concepteurs pouvant répondre aux attentes de la Municipalité.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 janvier 2008

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint

Dominique ADENOT